8e ANNEE — NUMERO 207

Macti animo estote, Dilecti Filii, et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi. (Bref à la LIBERTÉ.)

La Presse est une Œuvre pie, d'une utilité souveraine. *(Pie IX.)*

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 1878

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
Suisse	fr. 20	11	6
France, Belgique, Allemagne, Autriche, Italie, Espagne, Angleterre, Hollande, Etats-Unis	» 36	19	10

Rédaction et Expédition
BUREAUX : **Grand'Rue 10, à Fribourg**

La Rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.
Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

BUREAU DES ANNONCES : **Grand'Rue, 10, à Fribourg.**

Prix de la ligne ou de son espace : **15 cent.**

Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées.
Lettres et argent franco.

LES VOCATIONS SACERDOTALES

La question du recrutement du clergé vient d'être posée en France par M. l'abbé Bougaud, vicaire général d'Orléans, qui a signalé dans la diminution des vocations ecclésiastiques le grand péril de l'Eglise de France. Mgr l'évêque de Nîmes a insisté sur la même question par une lettre que les journaux religieux ont reproduite. Le cri d'alarme poussé en France doit avoir un écho dans notre pays où le clergé voit ses rangs s'éclaircir rapidement.

Parmi les causes qui ont contribué en France à la diminution des vocations ecclésiastiques, il en est une qui n'existe pas dans notre pays : nous voulons parler de la répulsion que la bourgeoisie semble éprouver, chez nos voisins, pour donner ses enfants à l'Eglise. Ici rien de pareil ; bien au contraire ; un grand nombre de nos prêtres appartiennent à des familles aisées, quelques-unes même riches. C'est là une preuve des sentiments religieux qui se sont conservés dans toutes les classes sociales, tandis qu'en France, malheureusement, la bourgeoisie s'est laissé infecter de voltairianisme et absorber par les préoccupations de bien-être matériel incompatibles avec l'esprit de sacrifice qui fait le prêtre.

La bourgeoisie française a eu encore un autre tort que M. l'abbé Bougaud n'a pas assez mis en relief ; elle a eu peur des postérités nombreuses. Or, comment voulez-vous que les familles avares de la vie, qui n'ont qu'un enfant, deux au plus, ne le gardent pas *pour perpétuer leur nom et jouir* de leur héritage. Aussi pendant longtemps les familles aisées en France n'ont donné ni soldats *à la patrie, ni prêtres à l'Eglise ; les* deux formes du dévouement ont été répudiées. *La même* cause de désertion n'existe pas dans notre pays, où grâce à Dieu on n'a pas cette défiance envers la Providence, *qui est le ver rongeur de la bourgeoisie* française.

Mgr Besson fait ressortir l'importance des colléges ecclésiastiques pour le recrutement du clergé. Le diocèse de Nîmes, à son arrivée, était un des plus pauvres en voca*tions sacerdotales. Mgr Besson, suivant les exemples du cardinal* Mathieu, a ouvert partout des écoles latines, à Bességes, à Uzès, à *Alais, à la* Grand'Combe, à Sommières, appelant ici le fils du mineur, là le fils du vigneron appauvri par le *phylloxera.* « Notre maîtrise de Nîmes n'est plus seulement une école de chant et de français, elle est devenue une école latine, où cette année même on enseigne les humanités... Je compte, après trois ans, 250 élèves de latin de plus que je n'en ai trouvé en entrant dans le diocèse de Nîmes. »

Ces exemples sont concluants. Notre can*ton a senti aussi les heureux effets des écoles* mises à la portée des populations pour le recrutement du clergé. L'école latine de Châtel, l'école secondaire de Romont ont fourni un grand nombre de prêtres, cette dernière depuis le temps où elle fut fondée par M. le chanoine Lhoste, et sa fécondité en vocations sacerdotales n'est pas épuisée.

CORRESPONDANCES

Berne, 6 septembre.

Le protocole de la conférence tenue lundi dernier à Berne pour la répartition de la subvention à payer à l'entreprise du Gothard est communiquée aux cantons intéressés, avec invitation de ratifier aussitôt que possible les engagements pris par leurs délégués à la dite conférence.

Le Conseil fédéral a accepté les propositions du département militaire fédéral, concernant : 1° Les exercices de gymnastique pour les garçons de 10 à 15 ans ; 2° L'instruction des maîtres de gymnastique ; 3° Les dispenses et exemptions à accorder *aux enfants qui n'ont pas les aptitudes nécessaires.*

CONFÉDÉRATION

Nous lisons dans le *Bulletin financier suisse :*

« L'hiver s'approche, menaçant d'apporter bien des difficultés pour le commerce et *l'industrie, pour les chefs comme pour les* ouvriers. A cette situation il y aurait un adoucissement, celui de la protection par les gouvernements et par les particuliers eux-mêmes des produits indigènes en se passant de l'étranger, *comme les Etats les plus riches* savent si bien le faire, pour ce que le pays peut produire ou ce qui n'est pas d'absolue nécessité. En un mot, en favorisant par les efforts de chacun tout ce qui peut rétablir la balance entre les importations et les exportations, dont la comparaison des chiffres nous est si défavorable.

« Il n'est pas trop de revenir sur cette importante matière, passablement négligée par les conseils de la Confédération, dont les décisions ont fréquemment été contraires aux intérêts matériels de la Suisse. Nous rappellerons entre autres les fautes nombreuses commises à propos des concessions *de chemins de fer, qui ont causé la ruine* d'un grand nombre de familles ; la nouvelle loi sur les fabriques dont l'application sera tout à l'avantage du fabricant étranger, concurrent déjà redoutable de notre industrie ; la loi militaire doublement ruineuse par la *dépense énorme* qu'elle impose et le temps considérable qu'elle prend aux citoyens dont le travail *assidu est plus que jamais nécessaire.* »

Les journaux tyroliens annoncent que la *responsabilité* de l'accident de Cevedale est tout entière à la charge des trois touristes berlinois. Ils ont refusé de faire poser des crampons à leurs chaussures, et par économie ils n'ont pris qu'un seul guide et un vieillard pour porter les bagages.

La Société des anciens élèves de l'Ecole polytechnique se réunira en assemblée gé*nérale à Genève, le 6 octobre prochain. Après avoir entendu le rapport de son co*mité sur l'exercice écoulé, la Société discutera l'importante question de la réorganisation de l'Ecole polytechnique fédérale.

NOUVELLES DES CANTONS

Berne. — On écrit de Thoune que la brigade d'artillerie et le parc de division n'ont pu faire la course projetée dans le haut Oberland, trois jours de pluie et fatigues ayant éprouvé hommes et chevaux. Deux batteries lucernoises ont eu, dit le même correspondant, huit roues hors d'usage dans une seule matinée de manœuvres sur l'Allmend.

Genève. — Mardi matin, le petit port d'Hermance a été *le théâtre d'une terrible* catastrophe.

Un bateau-mouche faisant le service entre Hermance et Genève s'était ancré pour la nuit, suivant l'usage ; son équipage était aussitôt descendu à terre et s'était rendu dans une auberge, où il avait passé son temps fort joyeusement jusqu'à deux heures du matin avec quelques autres hommes d'équipage venus de Genève pour les rejoindre. A deux heures, ces hommes songèrent à retourner à bord de la Mouche, et ils furent accompagnés par les deux gendarmes du poste et par un garde-frontière ; les deux gendarmes finissaient leur ronde pour la fermeture des cinq ou six cafés de la localité, dont la mairie avait autorisé l'ouverture jusqu'à une heure inusitée en raison de la circonstance, *lorsqu'ils* cédèrent à la *proposition* qui leur fut faite d'une promenade en bateau. Ils s'embarquèrent tous, dans le bateau de service de la Mouche, mais au lieu de se diriger du côté de la Mouche qui s'ancre toujours dans une petite baie près d'Anières, celui qui tenait les rames fit marcher l'embarcation, à peine capable de contenir les dix hommes qui s'y *étaient entassés, du côté opposé,* c'est-à-dire dans la direction de Tougues ; il persista à aller de l'avant, paraît il, quoiqu'on lui eût fait remarquer qu'elle prenait l'eau. En réalité, on ignore encore ce qui se passa sur

---

16 FEUILLETON DE LA *LIBERTE.*

FRÈRE ARSÈNE
ET LA TERREUR

Par Eugène de MARGERIE

CHAPITRE IV

ULRICH ET THÉRÈSE

Aussi, *pour être sûr de ne pas* enfeindre cette prohibition à laquelle ils attachaient une extrême importance, Ulrich ne voyait personne absolument, sauf frère Arsène qui, dès que le malade essayait d'entamer la conversation, s'enfuyait à toutes jambes, vers ses espaliers *et ses salades.*

Pourtant un jour la consigne fut levée.

Ulrich ne pouvait pas encore quitter son lit. Il n'avait plus de fièvre. Toute crainte d'amputation était loin. Il n'y avait pas d'inconvénient à ce qu'il se désennuyât, en taillant quelques *bavettes avec frère Arsène.*

Le docteur Benjamin, porteur de cette bonne nouvelle, n'avait pas tourné les talons que, prenant les mains de frère Arsène *d'un ton très-ému et tant soit peu solennel,* Ulrich de raconter *son amour, l'aveu pres*que involontaire de Thérèse, la ferme persuasion où il était, lui, Ulrich, que Dieu avait dirigé toutes choses, ici comme partout, et qu'il voulait cette union entre les deux enfants de frère Arsène.

A toutes ces déclarations, frère Arsène répondait par une inclination de tête qui voulait dire : Oui, ce dont n'était pas médiocrement réjoui le pauvre malade qui redoutait une foule d'objections.

Mais quand, arrivant au fait, Ulrich dit à frère Arsène :

« En conséquence de quoi, mon cher père, *si vous ne voulez pas que votre pauvre* enfant meure de chagrin, vous irez, n'est-ce pas trouver Jacques le triste, et vous lui demanderez sa fille pour moi. »

Frère Arsène ne dit pas : Non ; mais il marmotta un hum, hum, qui ne plut qu'à moitié à Ulrich.

Ce hum, hum, voulait dire qu'une négociation était toujours chose très-hasardeuse avec Jacques le triste, qu'on pouvait également appeler Jacques l'indécis, Jacques l'hésitant, Jacques le versatile.

« J'irai, mon bon ami, dit frère Arsène, j'irai trouver Jacques. Mais je ne réponds de rien, sinon de ma bonne volonté à plai*der votre cause.*

Sans désemparer, Frère Arsène traverse le jardin, ouvre la petite porte et entre chez Jacques.

Celui-ci a toutes les peines du monde à comprendre ce qu'Arsène veut lui dire.

Bien entendu d'abord, il ne se doutait de rien, Jacques vivait au milieu des hommes, mais il vivait de ses pensées, et comme isolé avec ses pensées. Il ne devinait, il ne voyait rien.

Quand il eut compris, *les raisons que frère* Arsène apportait à l'appui de sa demande étaient si sages, frère Arsène lui-même était un homme si judicieux, si incapable de pousser qui que ce fût vers une démarche inconsidérée, que Jacques n'essaya d'aucune objection directe.

Deux choses ressortirent de cette conversation pour le plénipotentiaire d'Ulrich : que Jacques n'avait que de l'estime et de l'amitié pour Ulrich ; mais que l'idée de se séparer de sa fille, de laisser du moins un être, quel qu'il fût, prendre la première place dans le cœur de Thérèse, dans ce cœur qu'il avait jusque-là, croyait-il, possédé tout entier, que cette idée, Jacques ne s'y pouvait habituer.

Aussi, sans rejeter précisément la demande d'Ulrich, Jacques proposait de l'ajourner. Il alléguait la dureté des temps, les événements qui prenaient tous les jours une face nouvelle, l'orage qui ne pouvait manquer d'éclater tôt ou tard sur Saint-Pierre. Mais cet orage *ne durerait* pas toujours. Ne serait-il pas plus sage d'attendre un an ou deux que l'orage fût passé ? Thérèse avait dix-huit ans et Ulrich vingt-trois. C'étaient *encore des enfants. Ils ne seraient pas bien malheureux pour patienter un an ou deux.*

Frère Arsène ne se mit pas autrement en peine de réfuter des objections qui n'étaient, il le savait bien, que des prétextes.

Il prit acte de ce qu'il considérait comme une position conquise.

« *Enfin, voisin, je suis heureux* de voir qu'Ulrich vous convient assez, et que, si tant est que vous deviez avoir un gendre, vous le préféreriez à tout autre. Quant aux difficultés, Dieu saura bien nous aider à en triompher. »

Et tout bas, ajouta :

« Oui, Jacques l'égoïste, Jacques qui vou*drais bien garder ta fille pour toi, Dieu,* à son heure, saura bien te forcer la main !

Ulrich qui s'attendait à pire, fut heureux du succès, tel quel, de la négociation.

Le bonheur hâtant sa *guérison, il fut* bientôt en état de se lever ; et pendant un regain de belle saison que l'on eut, cette année, à la mi-octobre, de venir, aux heures les plus chaudes *du jour, s'asseoir, même se* promener lentement, dans le jardin, tandis que *frère Arsène* greffait ses poiriers ou soignait ses carottes.

Ulrich était trop proche voisin de Thérèse, les Pénitents et la maison Ladiré avaient toujours vécu dans une trop intime amitié, les événements récents que nous avons racontés avaient trop *cimenté, en la transformant* peut-être, cette amitié, Thérèse était trop sûre de la pureté de ses sentiments,

cette embarcation surchargée, qui avait à lutter, au milieu de l'obscurité de la nuit, contre les vagues soulevées par une bise violente; mais ce qui est malheureusement certain, c'est que vers 5 h 1|2 du matin, on aperçut du village le bateau secoué par les vagues à quelque distance du bord, la quille en l'air; sur laquelle un des bateliers se cramponnait, accroupi, de toutes les forces qui lui restaient.

Il avait voulu enlever son pantalon pour se jeter à l'eau et se sauver à la nage, mais ce vêtement lui était tombé sur les pieds, les embarrassant de telle sorte qu'il avait été réduit à s'accrocher à la péniche retournée. Aussitôt on alla à son aide et l'on réussit à le ramener au bord; il était tellement exténué par les efforts qu'il avait faits durant plusieurs heures passées en face de la mort qu'il pouvait à peine parler. Il avait crié une partie de la nuit, mais le bruit du vent et des vagues couvrait sa voix. Il avait été cependant entendu des personnes qui habitent la pension D. située au bord du lac; celles-ci s'étaient empressées d'aller à la gendarmerie, mais elles avaient trouvé le poste désert, et il avait fallu un certain temps pour réunir des gens capables de se mettre à la recherche de l'embarcation.

Lorsque le naufragé eut repris quelques forces, il raconta, sans pouvoir expliquer comment cela s'est fait, que la péniche qu'il montait, lui dixième, avait chaviré; six de ses compagnons avaient disparu subitement dans les flots; trois autres avec lui avaient réussi à s'attacher au bateau, mais ils avaient successivement lâché prise, en sorte qu'il était resté seul cramponné à la quille.

Tous ces malheureux ont donc été noyés et le soir, les corps des neuf victimes de cet affreux accident n'avaient pas encore été retrouvés, malgré les recherches actives des pêcheurs de la localité et de l'équipage d'un bateau à vapeur, qui apprenant ce qui s'était passé, a stationné quelque temps sur le lieu du sinistre.

— Le 25 août, fête patronale d'Aire-la-Ville, a eu lieu la bénédiction de la chapelle catholique romaine. Elle est installée à l'entrée du village, dans la maison de M. Courtois, attenante à celle de M. Mauris, qui a cédé gratuitement ses appartements pour la demeure du curé. Cette chapelle, pourvue d'une large et grande tribune, sera plus que suffisante aux besoins du culte. Coquettement ornée de guirlandes, elle présentait un aspect des plus gracieux. La foule d'hommes qui s'y pressait, dénotait la fidélité gardée par la population à la vieille foi de ses pères. L'office solennel a été chanté par M. le chanoine Bouvier. C'était justice qu'il inaugurât cette chapelle, réparée d'après ses directions.

Le *Courrier de Genève* annonce que trois autres chapelles plus importantes vont être mises en construction à Vernier, Versoix et Confignon. Nous souhaitons courage à ces populations restées pleines de foi. Déjà la paroisse de Confignon est en possession d'un vaste hangar disposé pour le culte. Il a été spontanément offert par M. Mégevand, avant la spoliation de l'église. C'est ainsi que le catholicisme renaît de ses cendres. On croyait probablement le tuer en le chassant des édifices construits à grands frais Il se réfugie dans les granges et les indifférents même y accourent.

— On lit dans l'*Union savoisienne:*

« La réunion pour la fondation d'un organe français à Genève a eu lieu hier soir. Des lettres d'adhésion de MM. Folliet, Ducros et Philippe, députés de la Haute-Savoie, ont été lues.

« M. Mouchet, conseiller général de la Haute-Savoie, présidait la réunion qui a fini fort tard.

« L'idée adoptée à l'unanimité est celle d'une commission de propagande et d'un nouveau comité. »

CANTON DE FRIBOURG

Monsieur le Rédacteur,

Veuillez avoir l'obligeance d'insérer ce qui suit dans le prochain numéro de votre journal:

Pour des circonstances imprévues et indépendantes de notre volonté, le train Bulle-Romont, annoncé pour 11 heures et demie du soir, le 8 courant, n'aura pas lieu.

Bulle, le 6 septembre 1878.

Le Comité de la Société des Carabiniers de Bulle.

Le fameux Michel, le complice d'Arnold, vient de passer devant les assises du Séeland (Berne), qui l'ont condamné à dix ans de prison. La vie de cet individu est un vrai roman. Il est né en 1850; à 8 ans, il volait déjà comme père et mère; en 1874, il s'échappait des prisons de Berne; en 1875, il participe au sac du bureau de poste de Nidau, puis à une série d'autres crimes. En 1876, il part pour l'Uruguay avec sa maîtresse, la sœur d'Arnold. Il fait de mauvaises affaires à Montévidéo; il vend sa maîtresse pour 1,200 fr.; il empoche la somme et enlève la belle, puis il revient en Europe. A Saint-Aubin, il est blessé par le jeune A. Collaud il se cache à Genève où la police le saisit. Après ses dix ans, Michel aura 48 1|2 années à faire pour le compte de divers cantons.

Fribourg, le 7 septembre 1878.

A la Rédaction du Journal la *Liberté*, à *Fribourg*.

Monsieur le Rédacteur,

Quelques journaux de votre ville ont annoncé qu'un soldat appartenant à la deuxième division aurait été tué à Morat. Cette nouvelle est complétement inexacte.

Je vous prie de faire insérer la présente rectification dans votre prochain numéro.

Veuillez agréer, etc.

L. Rambert, capitaine,
Grand Juge ad intérim de la IIe division.

Un nommé Pichonnaz, de Pont, domicilié à Vevey, père de famille, s'est signalé par un acte héroïque de dévouement en compromettant sa vie pour arrêter un chien atteint de la rage. Pichonnaz a reçu *quatre* morsures, il doit être actuellement à l'hôpital de Lausanne laissant une famille pauvre, actuellement sans ressources. M. le curé de Vevey a bien voulu s'intéresser activement au sort de ce malheureux. Nous espérons que son appel sera entendu et que cet acte de dévouement trouvera non seulement des admirateurs, mais provoquera un généreux élan de charité chrétienne. J. P.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

Lettres de Paris

(*Correspondance particulière de la* Liberté.)

Paris, 6 septembre.

Au moment où la persécution la plus odieuse, la plus inique et la plus bête est dirigée contre les vénérables Frères des Ecoles chrétiennes par les conseils municipaux du radicalisme, avec le concours des préfets et sous-préfets, je vous recommande tout particulièrement la publication de l'important travail rédigé par mon principal collaborateur et qui rend compte des œuvres présentées par les Frères des Ecoles chrétiennes à l'Exposition de 1878. Ce compte-rendu suffira pour faire comprendre par quels procédés ces instituteurs du peuple obtiennent de si éclatants succès.

La persécution dirigée contre eux est odieuse parce qu'elle atteint des hommes admirables d'humilité, de dévouement, de sacrifices, pour propager l'instruction parmi les classes ouvrières.

Cette persécution est inique parce qu'elle viole impudemment la loi, comme le prouveront les arrêts de la justice.

Enfin cette persécution est bête, parce qu'elle ne pourra triompher et tournera à la honte de ses auteurs.

L'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes à l'Exposition de 1878.

Nous avons promis à nos lecteurs une étude d'ensemble sur les travaux accomplis dans l'enseignement, depuis dix années, par les fils du vénérable de La Salle, tels que les fait connaître ou plutôt soupçonner leur exposition au Champ-de-Mars; nous venons aujourd'hui tenir cette promesse, dont l'accomplissement est pour nous le plus agréable des devoirs. On pardonnera à notre insuffisance pour une semblable tâche, ce qu'elle laissera à désirer, la voix publique y suppléera.

L'opinion, ce juge souverain, complétera notre œuvre, et les milliers de familles, qui doivent aux humbles frères l'éducation de leurs enfants, ajouteront leurs bénédictions et l'expression émue de leur reconnaissance à l'humble témoignage que nous venons ici apporter. Ainsi, par le concours de chacun et de tous, justice sera rendue.

Dès leur origine, les Ecoles chrétiennes eurent pour objet:

1° L'instruction gratuite des pauvres: Enfants, apprentis, adultes;

2° La formation des instituteurs laïques dans les écoles normales, qui s'appelaient alors séminaires de maîtres pour la campagne;

3° L'enseignement technique dans lequel l'instruction élémentaire se combine avec l'apprentissage d'un métier;

4° L'enseignement primaire supérieur, préparation des jeunes gens aux carrières agricoles, commerciales, industrielles, artistiques, etc.

Aujourd'hui, répandu dans le monde entier, l'Institut des Ecoles chrétiennes a toujours le même programme, qui n'a subi d'autres modifications que celles nécessaires pour qu'il s'adaptât aux besoins particuliers des pays où les frères se sont établis.

Dès 1851, l'Institut était représenté par quelques-uns de ces établissements à la première Exposition universelle. En 1867, il répondait largement à l'invitation du ministre réclamant l'envoi des Travaux d'élèves des écoles publiques. Depuis aux divers concours, nationaux et internationaux, ses membres ont toujours montré le même empressement. Cette année, à raison du caractère de leur enseignement, du nombre de leurs écoles, de la variété des contrées où ils professent, de la diversité des objets à exposer, qui en est la conséquence, ils figurent dans près de vingt endroits différents du Champ-de Mars et de ses annexes.

Les travaux de leurs élèves des écoles publiques (Paris et départements) sont classés par ressorts d'académies dans les salles spéciales du ministère de l'Instruction publique.

Ceux de leurs écoles normales et de quelques-unes de leurs écoles communales les plus remarquables se trouvent dans le salon d'honneur de la classe 6.

L'école chrétienne des Mines de Commantry occupe deux emplacements à la même classe.

Les travaux des apprentis du patronage d'Orléans (intéressante collection de meubles, outils et instruments) sont dans la classe 7.

Divers travaux géographiques hors ligne, dans la classe 16.

Les envois des écoles d'Algérie sont demeurés joints à l'exposition spéciale de ce pays; ceux des écoles de la Réunion et dépendances de la Cochinchine, à la section des colonies françaises.

On trouvera, en outre, quelques travaux scolaires provenant des établissements du Canada, de Ceylan, de la Malachie, etc., à la section des colonies britanniques et à l'exhibition des établissements libres de l'Institut.

Les collections, produits et travaux relatifs à l'agriculture ou à l'horticulture, sont disséminés dans les annexes du Quai d'Orsay (sections de l'Oise, de la Marne, de la Côte d'Or).

L'exposition scolaire des établissements de Belgique occupe une galerie considérable dans la section belge, Gr. 2.

Enfin, l'exposition principale et d'ensemble de l'Institut, en dehors des parties détachées que nous venons d'énumérer, figure, à l'étroit, à la première salle de la classe 6, et dans une petite annexe, bien insuffisante encore, dont les frères ont récemment obtenu, non sans peine, la disposition. C'est là qu'ils ont réuni les livres et les méthodes dont ils sont les auteurs, le matériel servant à leur enseignement, enfin les spécimens de travail des élèves dans leurs écoles libres, pensionnats, demi-pensionnats, orphelinats, cours techniques, écoles d'apprentis, d'adultes, etc. (Voir surtout à l'annexe.)

Mais on comprend qu'un Institut, qui compte par milliers ses établissements d'enseignement libre, ses élèves par centaines de mille, n'a point, dans les espaces restreints qu'on lui a parcimonieusement accordés, un emplacement digne de lui. Avant la concession de l'annexe qui, répétons-le, s'est fait attendre trois mois, la situation créée aux frères était tout simplement dérisoire: Deux simples pans de mur faisant angle, l'un de 4 mètres de développement, l'autre de trois, tel fut leur lot. Ils avaient été, par suite, obligés de laisser à la maison-mère une bonne partie des objets préparés en vue de l'Exposition. Aujourd'hui encore, la place leur manque pour les travaux des écoles professionnelles, pour le matériel des leçons de choses et pour plusieurs autres collections. Les unes sont restées rue Oudinot, les autres remplissent des tiroirs où quelques étiquettes seulement permettent d'en soupçonner la présence. Sur deux ou trois rayons on s'est ingénié à faire tenir une partie des livres classiques édités par les frères à l'usage de leurs élèves. Il est donc impossible de se rendre, par l'examen des seuls éléments exposés, un compte exact de l'œuvre de l'Institut, de ses travaux et de leurs résultats. Essayons pourtant d'entrer en quelques détails à ce sujet, en suivant l'ordre des spécialités de l'enseignement:

1° *Lecture.* — Le syllabaire des frères forme un grand in-folio ou *Livre-tableau*, dont les diverses leçons peuvent être appliquées à volonté sur des cartons et servir à plusieurs groupes d'enfants. Ce qui distingue ce syllabaire, c'est qu'il enseigne simultanément à connaître les lettres imprimées et manuscrites, à les assembler et à les tracer. Après quelques leçons on ajoute l'étude des chiffres, d'abord isolés, puis groupés, et enfin employés à de petites opérations. L'élève acquiert ainsi, tout à la fois, les éléments de la lecture, de l'écriture et du calcul. Cette méthode a obtenu de hautes approbations en France, en Belgique, en Amérique, etc.

Les livres de lecture courante sont répartis en trois cours: élémentaire, moyen, supérieur, classification adoptée, du reste, pour toutes les spécialités de l'enseignement primaire. Quelques-unes, cependant, comportent un cours spécial qui constitue le degré le plus élevé de cet enseignement.

2° *Ecriture.* — La méthode se compose de douze cahiers formant chacun un ordre particulier. Elle est accompagnée d'une explication où le maître trouve les éléments des leçons à donner au tableau noir, et complétée par diverses collections de modèles de ronde, de bâtarde, de gothique et autres genres. Les résultats bien connus de cette excellente méthode ont pour témoins, au Champ-de-Mars, de remarquables albums de calligraphie exécutés par les élèves.

3' *Langue maternelle.* — Une collection de 25 à 30 volumes a été éditée pour l'enseignement du français dans les écoles des Frères. La grammaire, l'orthographe, l'analyse, le style, la composition sont l'objet de publications classées d'après les cours ci-dessus indiqués. La série la plus intéressante, qui réunit l'ensemble des améliorations introduites dans l'étude de la langue maternelle, a pour titre *Leçons de texicologie et de style.* Elle initie l'élève, par des exercices gradués de gymnastique intellectuelle, à la connaissance pratique des règles de la langue et le conduit progressivement à une expression correcte et convenable de la pensée.

4° *Langues vivantes.* — Les frères ayant à enseigner les principales langues vivantes dans leurs grands établissements, comme à propager l'étude du français dans les contrées étrangères, ont dû traduire, éditer et même composer, à cette fin, un certain nombre d'ouvrages classiques en anglais, en italien, en allemand, en flamand, en espagnol, en provençal, et même en grec moderne et en arabe. (Ces derniers pour leurs établissements du Levant.)

5° *Sténographie.* — Les Frères enseignent la sténographie d'après la méthode Duployé. Un de leurs professeurs d'Alexandrie a appliqué cette méthode à la langue arabe avec un succès qui a fait demander son travail par le gouvernement égyptien pour l'usage de l'administration locale.

6° *Histoire et Géographie* — Les travaux d'élèves dans cette double branche d'études comprennent des cahiers de résumés, des récits historiques, des tableaux chronologiques, de nombreuses et remarquables collections de cartes générales ou particulières et de relevés topographiques. Le cours d'enseignement géographique figure d'une façon assez complète à la classe 6 et à la section belge; il comporte des œuvres absolument hors ligne et qui expliquent du reste les hautes approbations obtenues par lui.

7° *Arithmélique, Géométrie, Arpentage.* — Ils sont représentés à l'Exposition par une collection d'au moins 40 volumes gradués d'après la nature des cours. Les cahiers des élèves ne donneraient ici qu'une faible idée de leur travail réel, qui se traduit surtout par des exercices de dessin.

8° *Dessin.* — Le cours forme un ensemble complet. Il prend l'enfant presque à son entrée à l'école primaire et le conduit, pas à pas, jusqu'aux applications les plus difficiles de l'art à l'industrie. Rien de plus ingénieux que le mode d'enseignement appliqué par les frères et dont le manque d'espace ne nous permet pas, malheureusement, de donner le détail. Il produit, au surplus, d'étonnants résultats qu'on peut apprécier en compulsant les nombreux albums de l'annexe, remplis par les travaux d'élèves. Les écoles d'Aubin, de Rodez, de Toulouse, de Bordeaux, de Commentry, etc., etc., se distinguent particulièrement dans cette exposition on ne peut plus intéressante. La Belgique est leur digne rivale. Outre la méthode instructive des projections par plans mobiles, elle nous montre les œuvres des jeunes gens qui suivent les cours de l'école St-Luc à Gand, œuvres qui stupéfient par leur correction les juges les plus difficiles. Après Gand, on ne peut oublier

encore les établissements de Malonne, Carlsbourg et Bruxelles.

9° *Agriculture.* — L'institut normal de Beauvais, qui rend de si grands et si incontestables services à l'agriculture, a envoyé des collections aussi nombreuses qu'intéressantes et variées, tant en productions du sol qu'en races d'animaux domestiques. Le pensionnat de Reims est aussi fort bien représenté. Dijon se distingue par une série de dessins pour l'enseignement de l'arboriculture, par ses tableaux du phylloxera, par le relief de la Côte-d'Or, où sont figurés les vignobles renommés du pays.

10° *Musées scolaires.* — Pour faciliter les « leçons de choses », les frères ont réuni des collections de divers genres suivant les ressources et les besoins des localités.

Voici l'indication des principales :

Collections spécialement scientifiques de géologie, de minéralogie, d'entomologie, de bottanique. L'une d'elles, la *Flore d'Auvergne*, n'occupe pas moins de 20 cartons ou volumes ; elle est accompagnée du livre intitulé *Chef de la Flore d'Auvergne*. C'est l'œuvre du pensionnat de Clermont.

Collections industrielles, presque toutes locales on spéciales. Citons, entre autres, Marseille, produits naturels on manufacturés faisant le principal objet de l'industrie et du commerce de cette ville ; le Havre, 490 échantillons du commerce d'exportation ou d'importation ; Dax, Reims, Mont-de-Marsan. Mais le musée scolaire le plus remarquable est celui de Lisieux ; il renferme des spécimens de tous les produits naturels et industriels du Calvados. (Salon d'honneur, classe 6.)

Il nous resterait à dire quelques mots de *l'éducation des Sourds-Muets* où les résultats obtenus par le dévouement des frères tiennent du miracle. Mais, sauf à y revenir, il faut clore cette énumération déjà longue pour l'espace qui nous est accordé. Encore l'avons-nous faite bien sèche et bien aride ; mais il ne déplaira pas aux humbles maîtres dont nous parlons d'avoir été défendus ici uniquement par des faits et des chiffres. L'éloquence de ces derniers n'admet pas de contradicteur, surtout lorsqu'on les rapproche des succès quotidiens des élèves de l'Institut. Et disons-le hautement, si peu favorisée qu'ait été son exposition, il suffit de la parcourir avec un peu d'attention et de soin, pour être forcé, quelque prévention qu'on ait conçue, de rendre pleine justice à la haute valeur, à la portée pratique, à l'immense utilité de cet enseignement fondé sur la charité chrétienne.

Nous n'avons point parlé de l'instruction religieuse qui en est la base. A quoi bon ? Cette instruction est précisement ce que les adversaires des congréganistes ne leur pardonnent pas de distribuer à l'enfance et à la jeunesse. Que ressort-il, cependant, de ce que nous venons de voir, de ce que nous voyons chaque année, dans une foule de concours ? L'instruction et l'éducation chrétienne, bien loin de retarder les progrès des élèves, y contribuent puissamment. Qu'ils viennent, une bonne fois, s'en convaincre et qu'ils ne l'oublient plus, ceux-là même qui, en matière d'enseignement, se dirigent par les seules considérations humaines.

Lettres d'Italie.

(Correspondance particulière de la Liberté*)*

Turin, le 3 septembre.

Il va sans dire que nous sommes encore sous l'impression des faits d'Arcidosso, qui continuent à être le thème de discussions passionnées. Le ministre de l'intérieur a envoyé sur les lieux un employé supérieur de son département pour faire une enquête. Nous attendons avec curiosité les documents que le gouvernement publiera sur cette affaire s'il veut être franc il ne fera pas une fort; belle figure, et ce sera une preuve nouvelle de l'immoralité et de l'impudence qu'il laisse triompher sur toute la ligne dans l'Italie.

J'ai reçu de Rome quelques nouvelles que j'ai hâte de vous communiquer.

Depuis l'ouverture des négociations de Kissingen, on discutait pour savoir, si c'était le Saint-Siége ou le gouvernement germanique qui avait pris l'initiative de ces négociations dans le but de mettre fin aux calamités qui affligent l'Eglise catholique en Prusse.

Voici ce que j'ai appris : Déjà avant l'avènement de Léon XIII au souverain Pontificat, des personnes qui, sans doute, n'agissaient pas sur des inspirations officielles de Bismark, mais qui certainement étaient l'écho d'idées émanées de lui, insistaient sur la nécessité de trouver un remède à un état de choses déplorable.

Le Pape Pie IX dit un jour à une de ces personnes les paroles suivantes dont je puis garantir le texte : « Je n'ai rien fait pour « créer tous ces maux, et j'ai tout fait pour « les empêcher. Je ne demande pas mieux « que de concourir à les faire cesser ! »

La réponse était claire ; mais Bismark plein d'orgueil ne voulut pas prendre l'initiative. Depuis lors, tant de la part du Saint-Siége que de la Prusse, le désir de traiter se manifestait toujours quoique secrètement, et l'on continuait à tâter le terrain pour connaître les dispositions réciproques. Le Pape put se convaincre qu'à la cour de Berlin on désirait beaucoup une entente cordiale, formelle ; mais là on savait aussi que si l'on faisait les premiers pas, Bismark commencerait par réclamer une soumission complète aux lois confessionnelles ; or, la cour était obligée de subir les volontés impériennes du chancelier. Les faits survenus cette année ont changé un peu les opinions et les choses.

Les menées des socialistes, les attentats sur la personne de l'empereur, la guerre d'Orient, et tant d'autres circonstances donnèrent beaucoup à penser à M. de Bismark. Il sait que le prince impérial ne le voit pas du même œil que son père. En un mot le chancelier s'apercevait que le pouvoir risquait de glisser de ses mains. Il pensa que mieux vallait rabattre un peu de son orgueil et se rapprocher des idées de la cour. La communication que le Pape Léon XIII fit à l'empereur de son élévation à la Papauté lui sembla une occasion favorable pour tenter une entreprise qui, entre autres avantages, offrait celui de mettre un terme à toutes les hostilités. Mais il voulait sauver les apparences, et tandis qu'il dictait la réponse de l'empereur à la lettre du Pape, il s'arrangeait pour qu'au Vatican, on reçût des lettres privées conçues dans des termes différents de la lettre officielle. Ensuite des personnages influents et munis de pouvoirs bien définis présentèrent des propositions qui, de prime abord, semblèrent acceptables.

Il était naturel que le Vatican ne négligeât point ces dispositions ; à son tour il fit connaître à Berlin sa manière de voir.

L'accord étant jugé possible, M. de Bismark agit par les voies officielles et envoya à Rome, par l'entremise du nonce apostolique à Munich, son plan pour la conduite des négociations. Comme sur la question de principe, c'est-à-dire sur la manière d'entamer les négociations, il n'y avait pas de divergences, le Saint Siége se déclara disposé à traiter. Le Pape donna donc des pouvoirs et des instructions à Mgr Aloisis-Masella qui fut reçu par Bismark à Kissingen. Ce qui s'est passé entre les deux personnages on peut le déduire des accords qui paraissent déjà heureusement établis entre le Saint-Siége et le gouvernement de Berlin.

Dieu veuille que nos espérances se réalisent !

Il est donc facile, m'écrit mon correspondant, de voir de quel côté est venue l'initiative et l'on comprend les motifs de l'irritation de la presse radicale contre M. de Bismark.

Mais il est prudent de ne pas accueillir aveuglément tous les bruits que l'on répand, car les négociations sont menées avec un grand secret pour ne pas compromettre le résultat final.

Le point délicat et sur lequel ont surtout porté les discussions est la situation des évêques et des prêtres expulsés et mis en prison.

On avait pensé à une amnistie ; mais il paraît que pour le moment il y a des difficultés que l'on ne peut surmonter, d'autant plus que les évêques et les prêtres ne se trouvent pas tous dans la même condition.

Dans quelques jours M. Cairoli sera de nouveau à Rome, où un grand conseil de ministres doit se tenir. On a remarqué que M. de Keudell, ambassadeur d'Allemagne à Rome, a quitté cette ville de très mauvaise humeur. C'est un bon signe !

Le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour faire tomber les bruits répandus au sujet de ses intentions hostiles à l'exécution du traité de Berlin. Il a déjà conclu des accords avec les autres cabinets pour pouvoir expliquer les mobiles qui ont dirigé sa conduite dans le Congrès. C'est pour cela que l'on s'attend à une appendice au Livre vert, et à quelque discours de M. Corti, qui saisirait l'occasion d'un banquet quelconque. Nous sommes dans une saison où tous les hommes politiques sentent le besoin de parler. Et nos ministres ne sont pas en cela les derniers.

On dit que le gouvernement va rappeler de Tunis M. Mussi parce qu'il n'aurait pas compris le but de la mission qui lui a été confiée et que dans l'accomplissement de cette mission il aurait excédé ses pouvoirs. On ajoute que ce rappel a pour but de faire plaisir à la France. C. C.

France. — L'*Union* signale un fait grave, car il touche à l'armée. Il ne s'agit de rien moins pue d'une tentative d'intrusion franc-maçonnique.

Certains hommes de la réserve appelés à faire leur service de 28 jours sont arrivés dans leurs corps respectifs, porteurs d'une recommandation écrite, émanant du vénérable de la loge maçonnique à laquelle ils appartiennent. Cette pièce, laissée avec affectation dans les livrets remis aux sergents-majors, n'a été réclamée par les porteurs que quelques jours après l'immatriculation. Ainsi les sous-officiers comptables et les commandants de compagnie ont pu en prendre préalablement connaissance, et voir qu'on prie d'accueillir fraternellement le F.·. « qui a reçu la lumière », contre promesse de réciprocité.

Les républicains ont voté contre la loi des aumôniers militaires, disant que cette loi ferait naître dans l'armée des divisions et entrer dans les régiments une influence préjudiciable à la discipline.

Le prêtre accomplit au grand jour sa mission de paix et de devoir, et dès lors les reproches adressés à la loi sur les aumôniers militaires tombent d'eux-mêmes : l'expérience l'a prouvé. Mais ceux-ci se retournent d'une façon écrasante contre ces essais de la secte occulte et révolutionnaire qui rompt la hiérarchie sous le niveau d'une camaraderie de loges, et engage sous serment l'obéissance aveugle des affiliés, officiers ou soldats. Cette séparation de l'armée en franc-maçons et en non franc-maçons offre des inconvénients patents et des périls dont l'imminence n'est pas contestable.

— Par suite de la perte douloureuse qu'a faite la congrégation des prêtres de la mission en la personne de feu M. Boré, supérieur général, tous les supérieurs des maisons de la mission ont procédé, en chapitre, à l'élection de son successeur.

Les votants étaient au nombre de 83. Leur choix s'est porté sur M. Fiat, vicaire général pendant la vacance du titre, auparavant supérieur de la maison de Paris.

M. Fiat se trouve, par suite, établi supérieur général des deux congrégations de la mission et des filles de la charité.

Angleterre. — Voici les résumés de tous les renseignements que publient les journaux sur la triste catastrophe dont la Tamise vient d'être le théâtre.

La *Princesse Alice*, avait quitté Londres le matin vers les onze heures, ayant à bord un nombre considérable d'excursionnistes que la beauté du temps avait engagés à entreprendre ce petit voyage de fête.

Quelle fête, hélas ! que celle qu'ils allaient avoir !

La traversée fut heureuse, sans incident aucun, et le bateau à vapeur repartait de Gravesend à six heures du soir pour retourner à Londres. A huit heures il naviguait à toute vapeur tenant le milieu du fleuve, lorsqu'un grand bateau à hélice, le *Bywell Castle*, venant également à toute vapeur, en sens inverse, l'aborda par babord sur l'avant, produisant un choc épouvantable et donnant lieu à une scène de désordre indescriptible.

Quelques passagers de la *Princesse Alice*, bien peu nombreux, purent sauter à bord de l'autre vapeur ; presque tous se réfugièrent à l'arrière du steamer en voyant l'avant qui commençait à enfoncer dans l'eau. Malheureusement les moyens de sauvetage manquaient : à peine y avait-il à bord une quinzaine de bouées et quelques canots amarrés aux porte-manteaux que l'on n'eut même pas le temps de mettre à l'eau, car en moins de cinq minutes la *Princesse Alice* sombrait avec tous ceux qui la montaient.

Quelques bateaux qui se trouvaient dans le voisinage accoururent pour secourir les malheureux qui se débattaient de tous côtés, criant à l'aide sur une étendue de plus de trois cents pieds. *Le duc de Teck*, vapeur appartenant à la même compagnie que la *Princesse Alice*, et chargé, lui aussi, d'excursionnistes, se mit en devoir d'aider au sauvetage. Il recueillit quelques malheureux vivant encore ; mais le nombre en est bien petit, comparé à celui des morts, que l'on estime au moins à 600. Bientôt en effet, le pont du *Duc de Teck* fut couvert de cadavres retirés du fleuve. Toute la police de Woolwich et tout le personnel de l'arsenal s'étaient portés avec des embarcations sur le lieu du sinistre, et de tous côtés le sauvetage, hélas trop tardif ! (puisqu'on ne retirait plus que des morts) s'opérait activement.

Le bateau à vapeur la *Princesse Alice* était un navire à aubes de la compagnie des London Steamboats, dont le numéro officiel était 52,614. Il était en fer et jaugeait 251 tonneaux. Sa longueur était de 219 pieds, sa largeur de 20 pieds et sa hauteur de 8 pieds. Il avait des machines de 140 chevaux.

Le *Bywell Castle* est un steamer en fer à hélice. Son tonnage est de 1,376 tonneaux. Il a 254 pieds de long, 32 de large et 19 pieds et demi de profondeur. Il a des machines à 2 cylindres de 27 pouces de diamètre, d'un développement de mouvement de 54 pouces 1/3 de longueur et d'une force de 120 chevaux.

On apprend de source officielle que le nombre des passagers à bord de la *Princesse Alice* était de 801. Le chiffre des victimes semble donc être de 650 environ.

— Les journaux anglais annoncent que les trois plus grandes fabriques de coton de Blackburn annoncent qu'elles fermeront dans quinze jours; trois autres réduiront leur journée de travail.

— Le nombre probable des personnes noyées lors de la collision de la *Princesse-Alice* est de 700; les plongeurs disent avoir rencontré des groupes de cinq à six cadavres.

Russie. — La nouvelle donnée, il y a quelques jours, que le comte Schouwaloff était nommé grand-maître de la police, que le prince Orloff le remplaçait à Londres et que M. de Novikoff remplaçait le prince Orloff à Paris, est prématurée.

Un mouvement diplomatique est en perspective, mais aucune décision n'a encore été prise à ce sujet et rien ne sera décidé avant le retour de l'empereur à St-Pétersbourg.

Le comte de Schouwaloff doit aller reprendre son poste à Londres aussitôt après l'expiration de son congé.

Les suites du Congrès

Rome, 5 septembre. — La *Capitale* mentionne le bruit que M. Corti a été appelé à Monza avec quelques ambassadeurs italiens pour conférer avec le roi sur la politique étrangère.

Dans une note particulière, la Russie aurait excité la France et l'Italie à occuper la Thessalie afin d'empêcher les désordres qui auront lieu probablement, lorsque les musulmans de Bosnie, d'Herzégovine et de Bulgarie expulsés de ces provinces iront se réfugier dans des provinces encore sous la domination turque.

Jusqu'à présent la France a décliné catégoriquement l'invitation de la Russie.

Bulletin financier.

Cette semaine, la Bourse a trompé toutes les prévisions ; on s'attendait à la baisse et c'est la hausse qui l'emporte : vente et valeurs sont en ce moment au plus haut : le trois à 77, le cinq à 113 10.

Comme il ne produit pas ici de véritables anomalies et que tous les mouvements ont leur raison suffisante, il est facile d'expliquer l'espèce de surprise dont une partie de nos spéculateurs a si heureusement profité.

L'état du marché était alarmant ; à Berlin, l'escompte avait été élevé à 5 0/0 : à Londres, on s'attendait au taux de six ; ces prévisions ont été trompées par des rentrées de capitaux assez considérables pour renforcer de 650,000 livres sterling, les réserves de la Banque d'Angleterre. Toute crainte de nouvelles diminutions écartée, et la Cité négociant couramment le bon papier à 4 1/2, la question d'argent tombait d'elle-même. Quant à la place de Paris, elle n'a pas cessé d'être abondamment pourvue, telles sont ses disponibilités qu'elle a pu en envoyer une partie en Angleterre pour profiter du haut prix de l'escompte et réserver l'autre pour des négociations à 1 1/2 et 1 3/8 sur son propre marché.

La seconde inquiétude de la bourse était la liquidation.

Malgré les vives et larges évolutions de la semaine dernière, on disait la spéculation fortement engagée et l'on supposait que le règlement d'août serait difficile ; il n'en a rien été. Quelle que fût la situation des acheteurs, elle n'a pas été un seul instant compromise ; après une réponse à 112.25, et 76 60, on a compensé à 112 30 et 76 65 au-dessous, il est vrai, des cours de compensation de juillet, mais assez haut encore pour que les pertes fussent modérées. Les bordereaux sont donc peu chargés et les différences à payer peu sensibles, les agents se félicitant de la tournure inespérée de cette fin de mois. Grâce au bon marché des

reports qui sur le trois n'ont pas excédé 0 15 et qu'on s'est procurés à 0 20 sur le cinq, les vendeurs ont vu tous leurs calculs trompés par l'événement.

Je ne parle pas ici de la question politique, il est convenu qu'en finances la politique sera désormais subordonnée à d'autres considérations. Ni les réclamations de la Grèce, ni l'insurrection de Bosnie, ni, à l'intérieur, les élections sénatoriales, n'auront la puissance d'émouvoir la spéculation. Depuis deux ans l'optimisme lui a trop bien réussi pour qu'elle songe tardivement à changer de système.

Au milieu de cette fermeté générale, on a remarqué la faiblesse de l'amortissable, ce nouveau trois que toutes les réclames officieuses n'ont pu pousser au-delà de 80 50 et qui, en bourse de lundi, est tombé à 79 95. Jamais échec ne fut mieux constaté que celui de ce fonds d'Etat républicain improvisé. S'il est vrai qu'on en a vendu pour 70 millions en trois semaines, il ne l'est pas moins que cette somme n'a pas été fournie par le public, mais par des capitalistes et des groupes financiers chargés de placer le titre à remise. Ce qui a quitté la souche n'est pas placé tant s'en faut. Le ministère veut, dit-on, ramener le prix d'émission à 79, il pourrait sans inconvénient le faire descendre à 76; le petit rentier ne l'admettra pas dans son portefeuille s'il se maintient au-dessus de ce dernier cours.

Le grand événement de bourse est la destitution de MM. Leviez et de Soubeyran, sous gouverneurs du Crédit Foncier de France; un décret ministériel les a remplacés par MM. Levesque et Leguay : c'est l'introduction de la politique et des rancunes personnelles dans la finance, qui achèvera de nous désorganiser si l'on n'y prend garde. En attendant, le conflit continue : Suivant leur droit, et en vertu de l'article 37 des statuts, les censeurs ont demandé au Tribunal de Commerce la convocation de l'assemblée générale ; ils l'obtiendront sans doute et les actionnaires réunis désapprouveront les mesures autocratiques du ministre. Que fera M. Say? Usera t-il de nouveau d'un pouvoir qu'il croit discrétionnaire pour annuler les résolutions des maîtres de la maison? Tout se voit et ce nouvel abus est possible.

Les fonds étrangers sont lourds; le Florin est tombé à 63 50, l'Italien résiste difficilement à 74 20, le Russe à 86. Les inqualifiables procédés financiers du ministère Cairoli achèvent de décrier la loyauté de l'Italie et portent à son crédit une atteinte irrémédiable. Le Turc, sans valeur réelle, ne peut atteindre le cours de 14 où l'on prétend le hausser Les Egyptiennes ont, au contraire, bénéficié des concessions du khédive, qui abandonne tous ses biens à la Commission de la dette; l'Egypte, administrée par des Européens et suivant les principes des nations civilisées, peut largement suffire à toutes ses charges.

Plusieurs emprunts étrangers sont annoncés; nous espérons que les capitaux français n'y prendront part qu'avec la plus grande circonspection; ils se réserveront pour la hausse de nos valeurs nationales que la prochaine ouverture de la campagne d'hiver rend assez problable.

Excellentes recettes de nos chemins français pour la 32e semaine d'exercice, ils accusent encore une plus value de 2 millions. Ce sont là les titres de placement par excellence ; on ne saurait trop les recommander aux capitaux qui se contentent de revenus modestes, mais solides. Les revenus de 8 et 10 0/0 se paient par la perte du capital. Souvenons-nous des ruineuses leçons de ces dernières années.

M. Soussens, Rédacteur.

CONFISERIE-PATISSERIE

DE

J. GOUTKNECHT

Successeur de M. Mossbrugger

160 Fribourg. Rue de Lausanne, Fribourg, 160

L'honorable public de la ville de Fribourg et, en particulier l'ancienne clientèle de cette maison, y trouveront comme par le passé, un grand choix de patisseries, glaces, liqueurs, chocolat, etc., etc.

Le successeur de M. Mossbrugger ose espérer que la même confiance lui sera accordée comme à son prédécesseur. Il s'efforcera d'ailleurs de la mériter par un service soigné et dans de bonnes conditions.

Gebr. Carl & Nicolaus Benziger in Einsiedeln.

In unserm Verlage ist soeben erschienen

Einsiedler-Kalender

für 1879.

Neunundsechzigster Jahrgang.

80 Seiten Text in 4° mit vielen Holzschnitten und 2 Bildern auf Tonpapier.

Preis: Ausgabe I. per Stück 40 Cts. per Dutz. 3 Fr. 20 Cts.

Ausgabe II. mit schönem Farbendruckbild **„Porträt des hl. Vaters"** **per Stück 50 Cts. per Dutz.** (13 Stück) **Fr. 4.** —

Der 1879er „Einsiedler-Kalender" steht in Inhalt und Ausstattung den frühern Jahrgängen in nichts nach, da keine Mühe und Kosten gescheut wurden, denselben in Wort und Bild so auszustatten, daß jeder Leser darin angenehme Unterhaltung und nützliche Belehrung findet.

Vollständiges Jahrmarkt-Verzeichniß!

Mit Gratis-Zugabe von 200 Werth-Prämien im Betrage von

Fr. 1500. —

Zu beziehen durch alle Buchhandlungen und Kalenderverkäufer, sowie von der Verlagshandlung

Gebr. Karl & Nikolaus Benziger
in Einsiedeln.

A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE SUISSE

LES

POÉSIES

de Ign. BARON

Volume grand in-8, renfermant les Œuvres complètes du regretté poète fribourgeoi recueillies, collationnées et revues avec soin par M. J.-H. Thorin, membre de la société d'histoire du canton de Fribourg et de la Suisse romande.

Cet ouvrage, imprimé sur beau papier glacé est, en outre, illustré du portrait parfaitement réussi de M. Baron.

En vente chez M. Waldmeyer, à Châtel-St-Denis.

Prix 3 fr.

Avis

J'ai l'honneur de rappeler au public de la ville et de la campagne, que je continue à livrer du **vin rouge et blanc** (premier choix), à porter dehors à 65 cent. le litre et à 80 centimes à consommer au restaurant.

Café du Marché
Grand'Rue 45,
(347) **Bahy**

Café-Brasserie du Nord

tenu par P. TORCHE-CASTELLA

88, rue de l'Hôpital, 88

Bon vin, bonne bière

A la même adresse, grand choix de vins à emporter, à des prix modérés.

Agence commerciale de Frs Decroux, de Bulle, pour les denrées coloniales, les vins et spiritueux.

Agence de la Genevoise, Compagnie d'assurances sur la vie. (H 331 F) (345)

ÉLIXIR VINEUX

Apératif, Fortifiant et Fébrifuge

Contenant tous les principes des 3 quinquinas et très-recommandé par les médecins contre l'anémie, le manque de *forces, chlorose, pâleur maladive, affections de l'estomac, fièvres invétérées, convalescences lentes,* etc.

A PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT & LES PHARMACIES

Médailles aux Expositions: Lyon 1872 Marseille 1873, Paris 1875 — Diplôme de mérite, Vienne (1873) Médaille d'honneur, Académie nationale, Paris 1874 et Médaille de Vermeil, Exposition de Compiègne 1877.

ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

38 ANS DE SUCCÈS. suprême **pour la digestion,** les maux d'estomac, les nerfs, etc.

Indispensable PENDANT LES CHALEURS

où les indispositions sont si fréquentes par les excès de boissons et l'abus des fruits. — Préservatif puissant contre les **affections épidémiques.**

FABRIQUE A LYON, 9 COURS D'HERBOUVILLE

DÉPOT dans les principales maisons de pharmacie, droguerie, parfumerie, épiceries fines. — *Se méfier des imitations.*

(279)

Attention

AFFECTIONS NERVEUSES CRAMPES ÉPILÉPSIE

sont complétement guéries pour la vie par des procédés naturels.

Toutes les personnes atteintes de ce mal peuvent s'adresser en toute confiance au soussigné en donnant des détails sur l'espèce et la durée de la maladie.

St. J. Gursch,

Dresden, Kaulbachstrasse No 31 au 1er

N. B. Les personnes peu aisées seront prises en considération. (257)

BOURSE DE GENEVE DU 6 SEPTEMBRE.

FONDS D'ÉTAT, etc.	COMPTANT	A TERME	DEMANDÉ	OFFERT
4 0/0 Genevois	—	—	—	94
1/2 0/0 Fédéral	103 1/2	—	103 1/4	103 1/2
6 0/0 Italien	—	—	74 50	74 70
6 0/0 Etats-Unis	—	—	—	—
Oblig. Domaniales ital	—	—	511 25	—
Oblig. Tabacs ital. 6 0/0	510 25	—	510	511 25
Oblig. Ville Genève, 1861	—	»	—	—
Ouest-Suisse, 1856-57-61.	443 75	»	443 75	444
id. empr. 1879.	100 3/4	»	100 3/4	101
Suisse-Occidentale, 1873.	—	—	1000	1002 50
Franco-Suisse	340	»	—	341 25
Jougne-Eclépens	328 75	»	328	328 75
Lyon-Genève	—	»	—	355
Lomb. et Sud-Autriche	243	—	243	243 25
id. nouvelles.	—	»	—	—
Autrichiens 1868	—	»	—	328 75
Livournaises	—	»	227 50	230
Méridionales	234 87	—	234 75	234 87
Gons-Méridionaux	223 50	—	523	523 75
Romaines	—	»	263 75	—
Est-Tenn. Virg. et Géorg.	—	»	—	5050
Central Pacifique	—	»	5435	—
Obl Soc. immob. genev.	—	»	300	—

ACTIONS	COMPTANT	A TERME	DEMANDÉ	OFFERT
Suisse-Occidentale	—	83 75	82 50	83 75
Central-Suisse	—	—	165	168 75
id. nouveau	—	—	—	—
Nord-Est-Suisse	66 25	65	65	67 50
Saint-Gothard	226 25	—	225	226.25
Union-Suisse privilégiée	—	—	—	—
Autrichiens	—	—	—	—
Banque du Commerce	1400	—	1400	1405
Banque de Genève	—	»	565	570
Comptoir d'Escompte	—	»	570	—
Association Financ. de Genève	530	—	—	540
Banque Fédérale	—	—	365	375
Banque comm. de Bâle	—	»	—	—
Crédit Suisse	681 25	682 50	682 50	692 75
Crédit Lyonnais	617 50	—	675	677 50
Banque de Paris	—	—	690	678 75
Banque de Mulhouse	—	»	500 75	—
Alsace et Lorraine	—	—	—	—
Industrie genev. du Gaz	748 75	—	50	—
Omnium genevois	—	»	1040	1042 50
Soc. Immob. genevoise	400	»	400	405
Immeub. des Tranchées	—	»	740	—
Remboursables Sétif	—	»	—	—
Parts de Sétif	245	—	245	250
Tabacs italiens	761 25	—	760	765

BOURSE DE PARIS

5 Sept.	AU COMPTANT	6 Sept.
94 81	Consolidés	94 3/4
76 85	3 0/0 Français	77 30
112 85	5 0/0 id.	113 25
100 50	Or, à New-York	100 37
122 50	Argent à Londres	122 50
	A TERME	
77 02	3 0/0 Français	77 22
113 12	5 0/0 id.	113 35
74 40	5 0/0 Italien	74 35
—	3 0/0 Espagnol	—
—	5 0/0 Turc	13 75
—	5 0/0 Russe 1877	—
—	4 0/0 Autrichien	64 06
686 25	Banque de Paris	—
—	Crédit Lyonnais	—
460	Mobilier Français	467 50
791 25	id. Espagnol	796 25
555	Autrichiens	557 50
775	Suez	773 75